



## **APPEL À CANDIDATURES ALLOCATION DE RECHERCHE DOCTORALE**

La [Chaire de recherche du Canada en études cinématographiques et médiatiques](#) (Université de Montréal) octroiera une allocation de recherche doctorale de 15 000 \$ CAD pour l'année universitaire 2017-2018. Cette allocation servira à soutenir le projet d'un·e doctorant·e en lien avec l'axe de recherche « Montage et mutations technologiques » de la Chaire.

### **« Montage et mutations technologiques »**

Cet axe de recherche vise à mesurer l'impact des technologies sur les modes de segmentation, de fragmentation et d'assemblage des films, mais aussi, par extension, à décrire la relation qu'entretient la technologie avec l'esthétique et l'articulation narrative des films.

Un rapprochement entre le cinéma des premiers temps et le cinéma numérique est tenté, de manière à poser les fondations théoriques d'un nouveau modèle de pensée du montage qui soit ancré dans une approche panhistorique. La Chaire vise à évaluer comment les avancées technologiques ont encouragé, d'une part, le développement du montage narratif dans les années 1900 et, d'autre part, la conflagration des pratiques de montage institutionnelles dans les années 2000, mais interroge également, et inversement, la façon dont les contingences artistiques et industrielles ont encouragé le développement technologique. L'innovation technologique et l'innovation artistique relèvent en effet d'un processus mutuel d'échanges et d'adaptations. C'est pourquoi la Chaire se penche aussi bien sur les technologies elles-mêmes que sur les discours techniques, professionnels, populaires qui les entourent, de manière à mettre en relief cette dynamique particulière. La résurgence actuelle de la problématique technologique incite à revisiter l'histoire du montage en s'arrêtant sur les multiples technologies qui lui sont afférentes ou périphériques.

### **Conditions d'admission**

- Être titulaire d'une maîtrise (ou d'un diplôme équivalent) en études cinématographiques ou d'une discipline connexe, ou avoir déposé son mémoire, au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2017, en vue d'une soutenance avant le 1<sup>er</sup> septembre 2017.
- Une fois sélectionné·e, présenter une demande d'admission au [programme de doctorat en études cinématographiques](#) du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal **avant le 15 mai 2017**, pour une inscription à temps plein à compter de la session d'automne 2017.
- Débuter ses études doctorales à la session d'automne 2017.
- S'engager à présenter des demandes de bourses et de prix à des organismes subventionnaires canadiens ou étrangers dès l'automne 2017.
- Participer aux activités de la Chaire.
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.

- Bonne maîtrise de l'anglais parlé et écrit.

L'étudiant•e retenu•e sera dirigé•e ou codirigé•e (dans le cadre d'une cotutelle) par le titulaire de la Chaire de recherche du Canada en études cinématographiques et médiatiques, le professeur [André Gaudreault](#). Il est possible d'entreprendre des [études doctorales en cotutelle](#) dans le cadre du présent concours. Le directeur de thèse de l'autre université impliquée pourra être identifié au cours de la session d'automne 2017, en vue de la signature d'une convention de cotutelle entre les deux institutions.

Les étudiants étrangers peuvent répondre à cet appel à candidatures. Ils devront cependant s'assurer d'entreprendre les [formalités d'immigration](#) nécessaires, et dans les temps, afin de répondre aux conditions d'admission ci-haut. Les formalités varient selon la nationalité. L'obtention des deux documents suivants est obligatoire dans tous les cas : un [Certificat d'acceptation au Québec](#) et un [Permis d'études](#).

L'octroi de l'allocation est conditionnel à l'acceptation de la candidature de l'étudiant•e au programme de doctorat du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal. Le paiement de l'allocation se fera en deux versements : un premier au début de la session d'automne 2017, un second au début de la session d'hiver 2018. L'étudiant•e retenu•e sera admissible à une [offre complémentaire de financement intégré](#) du Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques pendant les quatre années du programme (valeur approximative de 15 000\$ CAD sur quatre ans, en sus de l'allocation doctorale). Ce financement est composé d'une bourse d'excellence, d'assistantats de recherche ou d'enseignement, de bourses de rédaction et de charges de cours.

Pour présenter une candidature, faire parvenir les documents suivants (dans un seul document pdf) à [info@crccm.ca](mailto:info@crccm.ca) **avant le 1<sup>er</sup> mai 2017 à minuit**, en intitulant le courriel « Candidature : allocation de recherche doctorale » :

- Curriculum vitae détaillé.
- Résumé du projet de thèse (maximum 1000 mots), qui inclut le sujet, le corpus, la problématique, les hypothèses et l'approche méthodologique.
- Lettre de motivation (maximum 1000 mots) spécifiant le cheminement scolaire, les intérêts de recherche, les liens entre le projet de thèse et la mission de la Chaire ainsi que la manière dont l'étudiant•e répond aux conditions d'admission.
- Bibliographie en lien avec le projet de thèse (maximum une page).
- Travail écrit d'une vingtaine de pages ou chapitre du mémoire de maîtrise (master).
- Relevés de notes des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycles universitaires (licence, master).
- Deux lettres d'appréciation signées par des professeur•es qui connaissent les travaux du candidat.

Les dossiers présentés seront évalués en fonction de l'excellence des candidatures ainsi que de la qualité des projets de thèse et leur adéquation avec l'axe « Montage et mutations technologiques » de la Chaire de recherche du Canada en études cinématographiques et médiatiques.

Pour toute question : [info@crccm.ca](mailto:info@crccm.ca).

*La Chaire de recherche du Canada en études cinématographiques et médiatiques ne s'engage pas à octroyer une allocation dans le cas où les candidatures reçues ne correspondraient pas aux conditions d'admission ou aux critères de sélection.*